

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels
182, rue Saint Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 23 mai 2016

**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 45 : Strasbourg

Session 2016

Le jury, réuni le 23 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Bernard POUYET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- | | | | |
|---|----------|---------|-------------------|
| 1 | Monsieur | MULLER | François-Frédéric |
| 2 | Monsieur | PALISSE | Fabien |

Le président du jury

Monsieur Bernard POUYET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.